Envoyé en préfecture le 15/04/2025
Reçu en préfecture le 15/04/2025
Publié le
ID : 032-253200984-20250411-2025_5-DE

2025/5

4 boulevard de l'ancienne voie ferrée 32300 Mirande - tél : 05 62 66 72 90

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE DU COMITE SYNDICAL

L'an deux mille vingt-cinq, le vendredi 11 avril à 18h30,
Les membres du Comité Syndical représentants des communes membres se sont réunis à la salle des fêtes 32300 BELLOC-SAINT-CLAMENS sur la convocation qui leur a été adressée par M. DUPOUEY Francis - Président.

Date de la convocation : 2 avril 2025
Etaient présents : 49 délégués – 5 procurations
Secrétaire de séance : Mme EXTREMES Danièle, déléguée titulaire de la commune de BELLOC-SAINT-CLAMENS

Objet : Vote du budget primitif 2025.

Le débat sur les orientations budgétaires concernant l'exercice 2025 a eu lieu le vendredi 4 avril 2025 à la salle des fêtes de BERDOUES en présence de 54 délégués (5 procurations).

Ce jour, vendredi 11 avril 2025, l'assemblée délibérante est réunie à la salle des fêtes de BELLOC-SAINT-CLAMENS, sous la présidence de Monsieur Francis DUPOUEY pour voter le Budget Primitif de l'exercice 2025 :

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à : 894 297 €
La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à : 3 796 961 €

Vote des délégués : Contre : 0 voix Abstention : 0 voix Pour : 54 voix

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Ont signé au registre les membres présents
Pour extrait conforme, Le Président Francis DUPOUEY

SYNDICAT MIXTE DE COLLECTE DES DECHETS DU SECTEUR SUD
4 Bld de l'ancienne voie ferrée
32300 MIRANDE
Tél : 05 62 66 72 90
Fax : 05 62 66 54 28
smcd.sud@wanadoo.fr

La présente délibération sera publiée au recueil des actes administratifs du Syndicat.
Le Président certifie le caractère exécutoire de cet acte suite à sa publication et à sa transmission en Sous-Préfecture de Mirande
Le 15 avril 2025 - Date d'affichage : 15 avril 2025